

Émotions patrimoniales : retour sur les détours d'un programme de recherches

A Retrospective Overview of the Detours of a Research Programme

*Gedanken zu einem Forschungsprogramm über die emotionale Dimension des
Kulturerbes*

Christian Hottin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lha/292>

DOI : 10.4000/lha.292

ISSN : 1960-5994

Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2011

Pagination : 59-86

ISSN : 1627-4970

Référence électronique

Christian Hottin, « Émotions patrimoniales : retour sur les détours d'un programme de recherches », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 22 | 2011, mis en ligne le 10 décembre 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lha/292> ; DOI : 10.4000/lha.292

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

Émotions patrimoniales : retour sur les détours d'un programme de recherches^{F0 2A}

A Retrospective Overview of the Detours of a Research Programme

Gedanken zu einem Forschungsprogramm über die emotionale Dimension des Kulturerbes

Christian Hottin

- 1 Décomposant dans son ouvrage *La Fabrique du patrimoine* les différents éléments de la chaîne patrimoniale, Nathalie Heinich place, en tête de ce processus et en regard du « travail de l'expertise », le travail de l'émotion. Elle évoque à ce propos une anecdote, familière aux oreilles des membres du LAHIC, dont les traits distinctifs révèlent la qualité d'émotion patrimoniale exemplaire, mais qui paraît en outre avoir joué un rôle non négligeable dans la mise en route du processus d'élaboration du programme de recherches du même nom :
- 2 « Dans le texte de fondation du laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), qu'il a créé en 2001, l'anthropologue Daniel Fabre raconte comment, en 1991, une ville du sud de la France dotée d'un célèbre centre historique médiéval fut secouée par une grande agitation : à la suite d'une banale opération d'urbanisme menée par la municipalité, consistant à faire abattre les constructions entourant une église gothique pour construire un petit immeuble collectif, l'église est devenue pleinement visible, grâce au recul ainsi créé. Le curé demande alors publiquement qu'on renonce à l'immeuble pour laisser l'espace ouvert et offrir ainsi un véritable parvis. L'idée provoque l'enthousiasme, mobilisant habitants, sociétés savantes, commissions officielles du ministère de la Culture, candidat de l'opposition. Face à l'inflexibilité du maire, le curé entame alors une grève de la faim [...] Après trois mois de manifestations, l'arrêt du chantier et une bataille juridique, l'affaire se conclut sur une demi-victoire : l'entreprise se contentera d'aménager devant l'immeuble un jardin face à l'entrée de l'église [...] »¹. (ill.1)

III. 1 : Le parvis de l'église Saint-Vincent de Carcassonne



Cl. Jean-Pierre Piniès

- 3 De fait, avec quelques autres événements², cette affaire du parvis de l'église Saint-Vincent de Carcassonne marque une étape dans l'élaboration de questionnements, d'abord diffus et abordés de manière ponctuelle lors de séminaires et de colloques³, qui trouvèrent avec la création du LAHIC en 2001 un cadre institutionnel pérenne. Si les études rassemblées dans ces présentes *Livraisons d'histoire de l'architecture*, ainsi que dans un précédent numéro de la revue⁴, ne restituent qu'une part des objets et des thématiques abordés dans le programme de recherche, il semble important, pour qui veut en présenter une forme de bilan, d'une part de replacer le projet des émotions patrimoniales dans l'ensemble des axes de recherches du LAHIC et, d'autre part, de livrer de ce programme une description diachronique : conduit sur près de dix ans, il a en effet pris tour à tour la forme d'un séminaire, puis d'un appel d'offres, avant de s'achever sur un cycle de journées d'études. En outre, divers prolongements ont été envisagés (notamment la création d'un « observatoire »), avant d'être abandonnés en cours de route. Autant de transformations qui ont modifié les contours de la thématique initiale. S'agissant des résultats produits, se pose aussi bien la question de l'approfondissement de la problématique, que celle de la pertinence des élargissements opérés. Doit en outre être nécessairement abordé le problème des choix faits dans la sélection des sources analysées (orales et écrites, mais plus fréquemment produites par les acteurs de l'émotion que par les institutions patrimoniales) et de leur impact sur les résultats. Un retour sur les hésitations méthodologiques rencontrées dans le cadre du projet avorté d'observatoire des émotions patrimoniales pourra alors s'avérer particulièrement utile. En d'autres termes : si émotion collective il y a lors d'une émotion patrimoniale, qu'en est-il de son traitement

par ceux qui sont du côté de l'expertise ? Questionnement auquel le travail de Nathalie Heinich apporte quelques premiers éléments de réponse.

De l'ethnologie du patrimoine en général

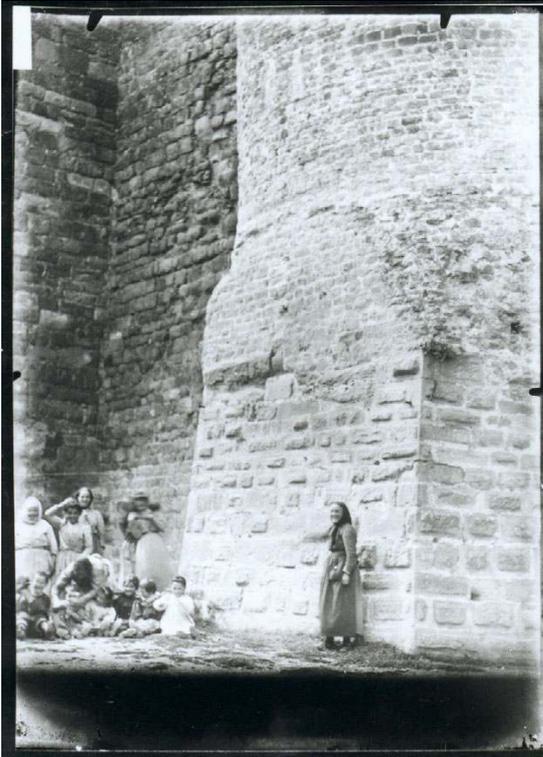
- 4 Si les axes de travail du LAHIC sont multiples⁵, il n'en reste pas moins que la recherche en « ethnologie du patrimoine », déclinaison particulière du projet global voué à « l'anthropologie de la culture », constitue depuis les origines de l'équipe un domaine privilégié pour ses chercheurs. Il s'agit en outre du programme qui a suscité le plus grand nombre de collaborations avec le ministère de la Culture (mission du patrimoine ethnologique puis mission ethnologie au sein de la ci-devant direction de l'architecture et du patrimoine⁶) et mobilisé les moyens humains et financiers les plus importants dans le cadre de ce partenariat. En lui-même, le chantier de l'ethnologie du patrimoine n'est pas seulement un partenariat de recherche entre le laboratoire et le ministère : il est l'un des deux volets constitutifs de l'évolution qui a affecté au cours des années 1990 l'activité de la mission du patrimoine ethnologique, et qui reste connue sous l'appellation de « tournant réflexif »⁷. La présentation des différents chantiers ouverts dans cet axe permet de mieux comprendre l'originalité, la singularité même du travail sur les émotions patrimoniales.

ETHNOLOGIE DES MONUMENTS HISTORIQUES⁸

- 5 Il faut remonter aux années précédant la création du laboratoire pour comprendre la genèse de ce programme. En 1996, la mission du patrimoine ethnologique attribue un soutien à une recherche conduite par Eric Mension-Rigueau et consacrée aux propriétaires privés de châteaux classés parmi les monuments historiques. L'historien souhaite étudier un « nouvel usage », celui de la « mise en valeur et de l'exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine », avec ses « stratégies d'adaptation et de reconversion »⁹. Cette recherche est décidée au moment où, dans le cadre du GARAE (groupement audois de recherche et d'animation ethnographique), Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, tous deux ethnologues, enquêtent sur la cité de Carcassonne. Leur travail, suivi par Christian Jacquelin, conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Languedoc-Roussillon, bénéficie également du soutien de la mission du patrimoine ethnologique. Ce terrain d'enquête, sous l'intitulé « La cité de Carcassonne : entre mémoire et usage »¹⁰, aborde d'emblée un certain nombre de questions qui structureront les projets à venir : « comment naît un monument ? Quelle est la dynamique qui transforme un espace aux confins de l'invisible en un lieu de mémoire puis de vénération identitaire ? Quelles figures de l'imaginaire président aux choix de la glorification et de quelles variations sont susceptibles les regards fondateurs¹¹ ? » Si le concept de « lieu de mémoire » ramène aux problématiques historiennes élaborées au cours de la décennie précédente, dans le sillage du projet-programme orchestré par Pierre Nora¹², le souci d'analyser les « dynamiques » préfigure de nouvelles interrogations, qui déboucheront sur la synthèse résumée par Daniel Fabre dans le triptyque « déclassé – classé – sur-classé »¹³. Entre le 25 juin et le 28 août 1999, est présentée à Carcassonne une exposition, « *La Cité en images. Voir, habiter, rêver* », qui reprend les conclusions de leur recherche, laissant, à côté de l'étude des représentations de la Cité depuis les temps modernes, une large place à la perception du lieu par ses habitants : « Mais, à côté de ses visions extérieures, il y a aussi

le point de vue des habitants qui, à vivre à l'intérieur de la double enceinte de remparts, au cœur de la forteresse restaurée, y ont développé un imaginaire particulier. [...] De l'aube de la restauration à nos jours, à travers l'exploration des représentations, iconographiques et mentales, c'est donc à une double découverte des façons, étrangères et autochtones, érudites et populaires, passées et actuelles, de voir et penser le monument que *La Cité en images* nous convie »¹⁴. (ill.2)

III. 2 : Femmes et enfant dans les lices de la Cité de Carcassonne au XIX^e siècle



Cl. chanoine Léopold Verguet, ca 1860, Arch. dép. de l'Aude

- 6 Bien avant cette restitution en direction d'un plus large public, de la conjonction de ces deux projets de recherches est née l'idée d'un stage, organisé du 30 septembre au 3 octobre 1997, et consacré aux « regards anthropologiques sur les monuments historiques ». Pour la première fois, sans doute, se trouvent rassemblés, autour de cet objet émergent, chercheurs et conservateurs du patrimoine¹⁵. Le mode d'échange privilégié, celui du stage, invite à poser les termes du débat dans une formulation qui lie intimement recherche fondamentale et application pratique – un objectif qui reste présent dans toutes les déclinaisons ultérieures du projet : « L'ethnologie peut aider à comprendre le goût croissant du public pour le patrimoine et la place et la fonction que les Monuments historiques occupent dans notre société »¹⁶. Dès cette époque, se dessine, dans un horizon encore flou, la thématique des émotions patrimoniales. La qualité des interventions et l'intérêt que suscite la question conduisent, et c'est assez rare s'agissant d'un stage pour qu'on le souligne ici, à tirer un ouvrage collectif de cette rencontre : ce sera *Domestiquer l'histoire*¹⁷.
- 7 Ce séminaire et l'ouvrage collectif qui en est issu viennent clore une première séquence de ce parcours de recherche, en même temps que s'en ouvre une autre. Elle vient se greffer sur un appel d'offres lancé en 1996 par la mission du patrimoine ethnologique et

consacré aux enjeux contemporains de l'histoire locale. Les problématiques liées aux monuments historiques y trouvent leur place, comme en témoignent les recherches menées par Sylvie Sagnes sur l'église de Rieux. En 1999, un colloque organisé à Toulouse, avec le centre d'anthropologie, permet de tirer les conclusions de l'appel d'offres, en offrant quatre axes de réflexions à partager : « Les échelles de l'histoire ; histoire et lien social ; fêtes et rites de l'histoire ; histoire, mémoire et patrimoine »¹⁸. Nombreuses sont encore les enquêtes qui portent sur le Midi de la France, mais d'autres terrains, parisiens ou languedociens, élargissent les perspectives : d'autres chercheurs s'intéressent à la perception et à l'usage de ces monuments contemporains, patrimoniaux par nature, que sont par exemple la toute neuve Bibliothèque nationale de France à Paris-Tolbiac, ou encore le quartier Antigone à Montpellier. L'élargissement européen arrive en 2001, avec le colloque romain ayant pour thème « Vivre le temps. Anthropologie, histoire et patrimoine ». Cette rencontre donne toute leur place à des études de cas en Italie, tels que les *Trulli* d'Alberobello ou les *Sassi* de Matera¹⁹, tous deux situés dans les Pouilles, qui viennent confirmer et enrichir les hypothèses formulées sur les terrains méridionaux français. Pour l'essentiel, les contributions des *Monuments sont habités*, ouvrage collectif paru en 2010 dans la collection des « Cahiers d'ethnologie de la France » proviennent de ces dernières manifestations. Fin de la deuxième séquence.

- 8 On pourrait croire le sujet clos et le débat provisoirement épuisé. Il n'en est rien. En premier lieu, après ce point d'orgue de l'année 2001, les recherches portant sur les usages nouveaux des monuments anciens vont se poursuivre. Certes, l'appareil épistémologique permettant de penser ces nouveaux objets d'études ethnologiques est désormais pour l'essentiel en place. Il mérite maintenant d'être décliné, approfondi, dans une série de travaux qui rejoignent les préoccupations des acteurs de la chaîne patrimoniale : ainsi, en Languedoc-Roussillon, c'est au tour de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, monument ressuscité en même temps que monument habité, de retenir l'attention, comme en témoignent les recherches menées par le GARAE, en lien avec la DRAC, dont les premières conclusions ont été portées à la connaissance du public en 2006²⁰ et dont les résultats ont été édités en 2010²¹. Mais le plus important reste à venir : à considérer le chemin parcouru depuis l'an 2000, on ne peut s'empêcher de penser que les monuments historiques ont été le modèle – inconscient – ou à tout le moins le prototype d'une série de travaux initiés depuis lors et qui ne négligent pour ainsi dire aucun secteur du patrimoine. (ill.3)

l'archéologie occupe – ou a occupé – une place essentielle dans l'affirmation des différents nationalismes, mais avec le souci d'appliquer cette grille d'étude à des terrains plus étroitement circonscrits. Deux sessions réunissent les équipes engagées dans la recherche, en 2003 et 2004, dont les résultats seront publiés aux éditions du GARAE²². Presque simultanément, naît l'idée d'étudier de près les politiques archéologiques, notamment en comparant les situations observées dans plusieurs capitales, telles que Londres, Rome et Paris : après plusieurs avatars, ce projet s'est finalement concrétisé en novembre 2009 à travers l'organisation avec l'Université Laval de Québec d'un colloque international.

- 11 Animé par Noël Barbe et Jean-Louis Fabiani, un troisième axe de travail se développe, autour de l'étude de la discipline archéologique : quel est, précisément, son régime disciplinaire ? Entre sciences dures et sciences humaines, « entre perspective naturaliste et perspective sociale, entre modélisation et récit, entre culture naturaliste et récit bien fondé » ? Quel est son statut épistémologique ? Comment ont évolué en son sein les modèles de raisonnement ? Quel fut – et quel est encore – l'espace des controverses archéologiques ?
- 12 Est seulement esquissé un quatrième thème de recherche, celui des écritures de l'archéologie, qu'elles soient savantes ou normatives, historiquement fondées ou fictionnelles, écrites ou visuelles. Quelque huit ans après le lancement du programme consacré à l'institution archéologique, ce domaine reste encore à explorer²³, alors même que sont publiés les résultats des recherches issues du cinquième et dernier axe de travail, celui des imaginaires de l'archéologie. Avec les *Imaginaires*, l'approche interdisciplinaire a précédé la restructuration administrative de la direction de l'architecture et du patrimoine, et ce chantier dirigé par Claudie Voisenat a bénéficié, à partir de 2006, des contacts noués entre chercheurs et archéologues de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie et de l'inventaire, en particulier à l'occasion de la découverte du merveilleux fonds des « hétéroclites » des archives de l'archéologie²⁴. On peut former le vœu qu'ethnologues, archivistes, juristes, historiens et archéologues sauront prochainement renouveler cette expérience d'interdisciplinarité, dont les résultats publiés attestent le succès, pour dire comment s'écrit l'archéologie, après avoir montré comment on la rêvait.

ARCHIVES, MUSÉES ET INVENTAIRE GÉNÉRAL : D'AUTRES CHANTIERS EN COURS

- 13 Très rapidement, en lien avec le séminaire « Archives et sciences sociales » de l'EHESS, l'intérêt des ethnologues et historiens de l'équipe s'est porté vers cette institution encore mal connue et peu étudiée que sont les archives. Les journées d'études consacrées au « Lieu de l'archive »²⁵, en juin 2003, ont été le temps fort de ce travail collectif. Après une interruption de quelques années, la question des archives a été abordée par de nouveaux moyens et dans un autre contexte, à travers un atelier pluriannuel consacré au rôle central mais insuffisamment étudié à ce jour de la collecte dans le processus de fabrication de l'archive institutionnalisée (séminaire conduit en partenariat avec l'équipe anthropologie de l'écriture du IIAC, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du monde contemporain, UMR 8177). Peu après, une première enquête ethnographique sur le fonctionnement des services d'archives a été confiée à Anne Both, ethnologue, chercheur associé à l'IDEMEC²⁶.

- 14 Contrairement aux domaines évoqués précédemment, les musées n'ont pas été l'occasion de séminaires ou de programmes de recherches, mais ont été étudiés, généralement en partenariat avec les institutions concernées, dans le cadre d'enquêtes ponctuelles. Parmi celles-ci, relevons plus particulièrement le travail de Véronique Moulinié et Sylvie Sagnes, chargées de recherches au CNRS, auprès du Museon Arlaten²⁷.
- 15 Enfin, l'Inventaire général, et plus particulièrement ses méthodes d'enquêtes, l'élaboration de ses critères de sélection et le fonctionnement de ses services, ont fait l'objet d'une étude confiée en 2002 par Michel Melot, alors sous-directeur de l'Inventaire, à Nathalie Heinich, directrice de recherches au CNRS, chercheur au CRAL et chercheur associée au LAHIC. On reviendra plus loin sur les prolongements de cette enquête, valorisée notamment à travers la publication du livre consacré à la « fabrique du patrimoine » en 2008.
- 16 Si l'évaluation des travaux du laboratoire effectuée par l'AERES au cours du premier semestre 2009 a conclu à la grande qualité des programmes engagés et a rendu hommage à leur caractère interdisciplinaire riche de partenariats tant en France qu'à l'étranger, il n'en reste pas moins que la grande proximité institutionnelle entre le laboratoire et le ministère et l'objectivation du second par le premier, a conduit les évaluateurs à critiquer – encore que de manière très atténuée – la tendance du laboratoire à agir à la manière d'un bureau d'études « certes de très grande qualité » attaché aux services de l'administration du patrimoine. Pour feutrée qu'elle soit, la critique mérite d'être examinée de près. Les questions posées par les développements successifs du programme consacré aux émotions patrimoniales montrent, selon nous, qu'il n'en est rien.

Des émotions patrimoniales en particulier

- 17 Le panorama que l'on vient de dresser des recherches en ethnologie du patrimoine (en adoptant une répartition disciplinaire selon les différents secteurs du patrimoine, différente de celle qui aurait pu être faite par un ethnologue) est celui dans lequel s'inscrit le programme consacré aux émotions patrimoniales. Contrairement aux autres, il est centralisé, transversal (puisque portant sur l'ensemble du champ du patrimoine) et ouvertement interdisciplinaire (incluant des historiens et des conservateurs du patrimoine). On verra ici qu'il a pu, en certains cas, croiser des thématiques de recherches présentes dans d'autres axes de travail, et que certains ethnologues ont pu, à l'occasion, nourrir le dossier des émotions à partir de matériaux provenant de terrains conduits dans ces autres programmes. Sans devenir la colonne vertébrale de la vie du laboratoire, les « émotions », programme au long cours, traité selon différentes modalités de pilotage de la recherche, a sans doute été pour le LAHIC l'un des lieux de débats les plus actifs, en même temps qu'un miroir tendu – mais pas toujours accepté – vers l'institution du patrimoine.

UN SÉMINAIRE POUR COMMENCER

- 18 Dès 2001, les émotions patrimoniales font l'objet du séminaire interne du LAHIC²⁸. Il est intéressant de revenir sur son programme, tant il est vrai qu'il regroupe d'emblée des études de cas, alors à peine esquissées, mais appelées pour certaines à connaître par la suite un traitement plus ample. Bérénice Waty présente l'affaire de la dé-restauration de Saint-Sernin de Toulouse, exemple qui sera souvent présenté, avec la découverte du

parvis de l'église Saint-Vincent de Carcassonne et le projet annulé de commémoration de la création de l'Université de Toulouse comme l'une des intuitions initiales du programme de recherches. (ill.4)

III. 4 : Chevet et élévation de la basilique Saint-Sernin de Toulouse



Cl. Jérôme Salort-Fotolia.com

- 19 Ces deux cas sont du reste traités par Daniel Fabre dans le cours du séminaire. Nathalie Heinich participe à cette phase initiale, exposant un certain nombre de manifestations de rejet qui sont à rapprocher des recherches menées par cette sociologue sur la réception de l'art contemporain²⁹ :

III. 5 : Les colonnes de Buren au Palais Royal



Cl. Bananka-Fotolia.com

- 20 L'affaire des colonnes de Buren, (ill.5) l'emballage du Pont neuf par Christo, la croix de Morellet à l'abbaye du Bec-Hellouin, ou encore « un Beaubourg en Vendée : la fontaine commandée à B. Pagès à La Roche-sur-Yon ». Si la communication d'Eric Mension-Rigau (« Les châteaux privés saisis par l'émotion patrimoniale ») peut être rattachée au parcours de recherche personnel de cet historien (depuis ces études sur l'aristocratie et la grande bourgeoisie en France jusqu'à sa participation déjà mentionnée au programme de recherche sur l'ethnologie des monuments historiques), d'autres semblent s'inscrire avant tout dans l'actualité récente des catastrophes patrimoniales et découler du souci pour les concepteurs du programme de disposer de cas d'étude récents : Pierre Centlivres, ethnologue, éminent spécialiste de l'Afghanistan, intervient sur la toute récente destruction des bouddhas de Bamiyan, et Véronique Dassié, jeune chercheuse au LAHIC, donne à cette occasion un premier exposé sur la destruction du parc de Versailles lors de la tempête de décembre 1999, travail marqué par un réel enthousiasme et le désir de « tester » de nouvelles approches méthodologiques (comme le fait au même moment Bérénice Waty à Toulouse)³⁰.

LE PROGRAMME DE RECHERCHES POUR CONTINUER

- 21 Le programme apparaît comme le prolongement normal du séminaire initial. En effet, pour explorer les différentes dimensions du concept encore émergent d'émotion patrimoniale, il faut dépasser la présentation rapide du « cas intéressant » – parfois nourrie exclusivement de sources écrites (bibliographie, archives, journaux) – pour entrer dans la conduite de véritables terrains ethnographiques. Des trois recherches sélectionnées, la plus ambitieuse, et la seule prenant du reste la forme d'un travail collectif, est celle proposée par Noël Barbe (chercheur au LAHIC et conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Franche-Comté) et Jean-Louis Tornatore (maître de conférences

à l'université Paul Verlaine de Metz, précédemment conseiller pour l'ethnologie en Lorraine et membre du LAHIC). Elle porte sur le château de Lunéville, récemment ravagé par un incendie, et les maîtres d'œuvre du projet forment l'hypothèse que cette « émotion patrimoniale » – qui offre l'avantage de pouvoir être saisie pratiquement en direct – constituera une « porte d'entrée » permettant de saisir au plus près les mécanismes à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation : la référence au monument, bien entendu, mais aussi son opérativité symbolique (avec les registres d'émotions selon la valeur de remémoration, historique ou d'ancienneté) et enfin sa valeur socio-économique contemporaine (quelle conciliation trouver entre patrimoine et développement local à l'occasion de la reprise du bâtiment endommagé ?).

- 22 Presque aussi récent est l'événement choisi comme terrain par Véronique Dassié, puisque la tempête qui ravagea – entre autres sites – le parc de Versailles ne remonte qu'à trois ans à peine. L'attention initiale du chercheur paraît se fixer sur l'étude des formes de mobilisation et l'analyse des registres justificatifs de celle-ci, sans laisser entrevoir les interprétations historiques et anthropologiques qui occuperont une place importante dans le rapport final. Enfin, Françoise Clavairolle, maître de conférences à l'université de Tours, envisage une recherche centrée sur deux terrains se rapportant à un même territoire géographique historique et mémoriel : l'édification du barrage de la Borie qui menace une vallée considérée comme « un lieu d'émotion sacrée pour la diaspora huguenote » et la mise en valeur d'un hameau dans le cadre de « l'écomusée des Cévennes ». Le projet initial vise une comparaison entre les deux sites, l'un défendu au nom du patrimoine que représente la vallée, l'autre qui fut à l'origine d'une opposition à la mise en valeur patrimoniale d'un hameau (La Roquette) présentement déserté³¹.
- 23 La recherche portant sur les Cévennes s'est finalement centrée sur le seul terrain de « la Borie sauvée des eaux », tandis que les deux autres projets ont débouché sur des rapports reprenant peu ou prou les problématiques initiales. Comme on le verra, dans deux cas sur trois, les ethnologues impliqués dans ces enquêtes ont souhaité étudier ultérieurement d'autres émotions patrimoniales.

LE CHANTIER DE L'OBSERVATOIRE DES ÉMOTIONS PATRIMONIALES : UNE OCCASION MANQUÉE ?

- 24 Au même titre que le programme de recherche, mais contenu dans une chronologie beaucoup plus restreinte (cinq mois), le chantier d'un observatoire des émotions patrimoniales s'inscrit dans les prolongements du séminaire initial. L'objectif recherché, comme l'a montré dans son rapport final Bérénice Waty, ethnologue en charge de ce projet, est de produire en ligne un observatoire évolutif des « émotions et controverses ». Le phasage du projet se trouve ainsi défini : « expression de la problématique de recherche, repérage bibliographique et de cas d'émotions et controverses patrimoniales, définition de stratégies particulières de collecte de données, élaboration d'un répertoire de fiches détaillées présentant quelques cas »³² Il est à noter que ce travail, dont le pilotage est assuré par la mission du patrimoine ethnologique et sa chef, Odile Welfélé, paraît relever d'une logique de constitution de savoirs cumulatifs en ethnologie de la France, au même titre que le programme, de plus grande ampleur, connu sous le nom de « Portheno » (portail de ressources en ethnologie de la France), lancé en 2004. Dans un cas comme dans l'autre, le but recherché semble être de doter le service d'ethnologie de la France au ministère de la culture d'éléments de connaissance comparables entre eux,

sécables, nettement délimités, susceptibles d'être insérés dans les systèmes d'information du ministère et de trouver ainsi place au côté des bases documentaires renseignant le patrimoine matériel (Mérimée ou Palissy, pour ne citer que les plus connues) ou archivistique (Bora, base d'orientation et de recherche sur les fonds d'archives privés). Il est probable que, dès cette époque, la dissymétrie observable entre les formes de savoir issues des appels d'offres en ethnologie (rapports de recherches et publications) et les productions des autres services patrimoniaux soit apparue aux responsables de la Mission comme un handicap et un péril à conjurer.

- 25 Pour des raisons qui mériteront d'être explicitées plus loin, le chantier d'observatoire des émotions patrimoniales demeure à l'état d'ébauche, les difficultés méthodologiques et techniques d'élaboration des fiches n'étant pas seules en cause. Reste du projet un certain nombre de fiches « test », souvent très complètes, et portant sur des thèmes qui, pour certains, sont appelés à connaître au cours des années suivantes d'intéressants développements : le fichier juif et les Archives nationales, la restitution de la Venus Hottentote (se trouve ainsi étudié en détail un exemple de polémique sur le traitement des restes humains, question qui donnera lieu en 2008 à un important symposium au musée du quai Branly), l'affaire des Menhirs de Carnac, les colonnes de Buren, ou encore l'incendie du Parlement de Bretagne³³. Chaque fiche comporte une dénomination de l'événement, la liste des acteurs identifiés, l'objet de la polémique, le lieu géographique, la période concernée, la mémoire de l'affaire, les actions engagées, leurs effets, le registre des arguments mobilisés et les sources du dossier, ainsi que d'éventuelles illustrations.
- 26 Une fois enterré le projet d'observatoire et lancés les terrains d'enquête, l'activité du laboratoire sur la question des émotions patrimoniales cesse d'être visible pendant plusieurs années. Elle reprend en 2006, avec la remise des différents rapports et la valorisation de ceux-ci. La phase nouvelle qui s'ouvre est autant une période de restitution des travaux engagés qu'une recherche d'élargissement de la problématique.

DES JOURNÉES D'ÉTUDES POUR TERMINER

- 27 À partir de février 2007, les rapports finaux ayant été remis au ministère de la culture (direction de l'architecture et du patrimoine, mission ethnologie), les responsables du laboratoire envisagent une reprise d'activité sur le thème des émotions patrimoniales. Pour aborder cette nouvelle étape du chantier, plusieurs journées d'études sont programmées et un colloque conclusif est envisagé.
- 28 Les journées sont l'occasion de revenir sur les recherches du programme : Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore présentent les conclusions de l'enquête en Lorraine, Véronique Dassié et Françoise Clavairolle celles de leurs terrains versaillais ou cévenol. Ces rencontres offrent surtout l'opportunité de restaurer le dialogue entre ethnologues et historiens, qui avait été présent lors des premières séances du séminaire, et d'en nouer un nouveau avec des historiens d'art ou des conservateurs du patrimoine.
- 29 Après une conférence inaugurale de Pierre Centlivres donnée aux « Bons Enfants », dans les nouveaux locaux du ministère de la culture³⁴, le premier colloque se tient à Carcassonne, dans les salles du GARAE, les 12 et 13 mars 2007. C'est le moment pour les participants d'observer *in situ*, sous la conduite de Daniel Fabre, le parvis de l'église Saint-Vincent, que l'on sait être à l'origine de l'une des intuitions premières du chantier. Lors de ce séminaire, Xavier Laurent, alors directeur des Archives du Territoire de Belfort, développe un des aspects de sa thèse de l'École des chartes³⁵ consacrée à la politique

patrimoniale sous André Malraux : le rôle joué dans la mobilisation pour la défense du patrimoine par deux émissions de télévision particulièrement populaires (*Chefs d'œuvres en péril* et *La France défigurée*). Grâce à cette intervention, une attention particulière est apportée au rôle que les médias peuvent jouer dans le développement des émotions patrimoniales. Avec l'intervention d'un autre conservateur, Caroline Piketty, c'est une approche de l'émotion patrimoniale toute différente qui est donnée à entendre. Nouveauté dans le programme de recherche, il s'agit ici, à travers l'analyse des réactions des enfants de déportés venant consulter aux Archives nationales des documents concernant leur famille, de la perception qu'un acteur du patrimoine peut avoir des phénomènes émotionnels liés aux objets dont il assure la garde. Il s'agit donc d'un témoignage (inspiré du reste d'un ouvrage précédemment publié par Caroline Piketty³⁶) et non d'un travail d'anthropologue³⁷, mais il est d'une grande force et rend pertinent le déplacement dans l'angle de prise de vue. Enfin, d'autres terrains (par exemple l'enquête de Claudie Voisenat sur le déménagement des collections de la BnF) ou d'autres recherches (Christian Hottin et la difficile insertion de la faculté des sciences de Jussieu dans le paysage parisien) apportent des compléments montrant que la thématique des émotions patrimoniales, si elle ne mobilise pas toujours tous les ressorts de l'action collective, est effectivement présente partout dès qu'est envisagée la question de l'institution patrimoniale. Les conclusions des journées ultérieures ne démentiront pas cette impression persistante, parfois au risque d'une quasi-dilution de la problématique initiale³⁸.

III. 6 : Les alignements de menhirs de Carnac

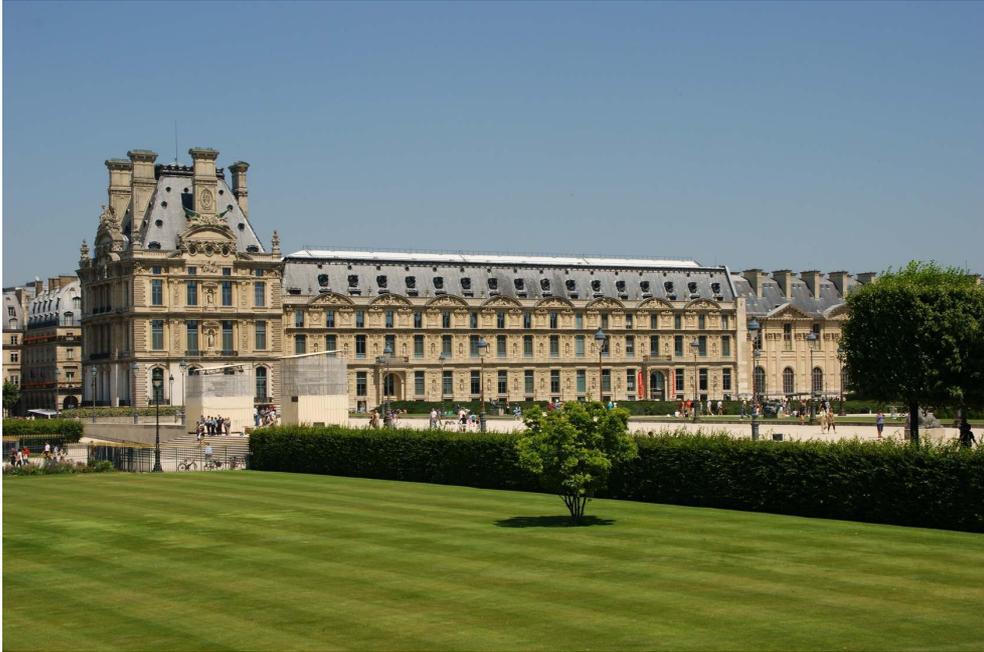


Cl. Stéphane Bidouze-Fotolia.com

- 30 Lors de la deuxième rencontre, le 8 novembre 2007, alternent des développements du programme initial (par exemple avec Bérénice Waty, sur le thème de la mobilisation contre l'aménagement du site de Carnac³⁹) (ill.6) et des élargissements de la thématique. La contribution de Yann Potin et Vincent Lemire, centrée sur les actions récemment entreprises en faveur d'une reconstruction du palais des Tuileries, apporte, grâce au

rappel des projets successifs éclos depuis la destruction de cet édifice, une mise en perspective historique du phénomène et introduit dans le programme la notion d'émotion patrimoniale « récurrente ». (ill.7)

III. 7 : Entre les pavillons de Flore et de Marsan, l'emplacement du Palais des Tuileries.



Cl. FabienR.C. - fotolia.com

- 31 Devant cet exemple, certains se demandent s'il s'agit bien encore d'une émotion patrimoniale au sens qui était à l'origine donné au programme : rien de moins spontané en somme que l'action de lobbying entreprise depuis dix ans par une association et rien de plus « refroidi » somme toute que cette « émotion » vieille d'un bon siècle... L'émotion est pourtant toujours présente, qu'il s'agisse de celle ressentie devant les ruines fumantes ou de celle qui anime tous ceux qui ont rêvé et rêvent encore de redonner vie au palais évanoui. Avec une nouvelle contribution de Nathalie Heinich, traitant cette fois-ci de la « typologie des émotions patrimoniales » à partir de ses observations recueillies auprès des chercheurs de l'Inventaire général, c'est encore d'émotions autres qu'il est question, et dans un contexte particulier : en règle générale, en effet, les monuments ou objets étudiés par l'Inventaire ne subissent pas directement une épreuve les mettant en péril. La typologie de ces émotions met en évidence d'une part la construction d'un regard collectif sur le patrimoine (des comportements comparables étant observables en des temps des lieux variables) et d'autre part l'importance de l'implicite, du non-dit, voire du proscrit dans le travail de qualification des objets patrimoniaux par le service de l'Inventaire général : en effet, de tous les critères de sélection des éléments, c'est celui qui fait le plus directement appel à l'émotion, le critère esthétique, qui fait l'objet de l'autocensure la plus forte de la part des agents. Il n'en est pas moins bien présent, toujours à l'œuvre, mais constamment mis en tension par la double nécessité de se conformer à la neutralité scientifique et à l'organisation administrative du travail.
- 32 La troisième journée d'études, tenue le 30 septembre 2008, permet aux chercheurs du laboratoire d'ouvrir leur réflexion en direction de nouveaux terrains. Françoise Clavairolle apporte les éléments d'un travail en cours sur la toute récente destruction du

hameau de la Picharlerie, dans la Cévennes, exemple de mobilisation mettant en jeu – comme c'était déjà le cas pour la Borie – la relation entre protestantisme et résistance (ill.8)

Ill. 8 : Plusieurs personnes des villages alentours viennent constater l'état de la Picharlerie - Sainte-Croix-Vallée-Française



Cl. Nanda Gonzague/Transit

- 33 Ce travail a trouvé dans les présentes *Livraisons* une première occasion de publication. Les émotions en rapport avec le monde des musées n'avaient que peu été abordées depuis les prémices du programme. Frédéric Maguet, conservateur au MNATP-MUCEM, en donne un bon exemple avec les réactions suscitées par le vol de la Joconde. Également en rapport avec les collections d'un musée, la contribution d'Anne-Christine Taylor est cependant d'une nature toute différente. Cette anthropologue américaniste ne présente pas un « cas » en relation avec son terrain ; elle intervient plus précisément en tant que responsable de la recherche au sein du musée du quai Branly (MQB) et fait le récit des polémiques suscitées, avec une ampleur croissante ces dernières années, par la question de la restitution des restes humains conservés dans les collections d'anthropologie, détaillant notamment les dispositifs mis en œuvre pour prendre en compte ces émotions particulières et les enjeux politiques et diplomatiques induits par elles. Son intervention fait une large place au symposium organisé au MQB à la suite de la découverte au musée de Rouen d'une tête maori, événement largement médiatisé. Jean-Louis Tornatore, qui fut l'un des pilotes de l'enquête sur Lunéville, poursuit dans le cadre des émotions patrimoniales son travail au long cours sur la patrimonialisation des sites de la Lorraine industrielle, revenant sur les réactions très diverses soulevées par « l'arraisonnement patrimonial » d'un haut-fourneau d'Uckange, « émotions » qui vont de l'acceptation au refus de la patrimonialisation. Quant à Sylvie Sagnes et Nathalie Hamel, à travers l'exemple du tombeau de Champlain et des boiseries de la Maison Hamel de Québec, elles apportent au programme une dimension internationale jusqu'alors assez peu présente et qui sera approfondie lors du colloque conclusif⁴⁰.

Acquis, dénis et défis

- 34 Au terme de ce bref survol d'un chantier entrepris depuis près de dix ans, un premier bilan peut être fait. Étant donné le nombre de cas concrets envisagés au cours des divers développements du projet, on peut penser qu'une certaine forme de « saturation du modèle » est atteinte, au moins en ce qui concerne la variété des situations envisagées, la pluralité des secteurs du patrimoine étudiés et la profondeur de champ historique donnée au projet. Incontestablement, la « masse critique » a été atteinte et, si des développements internationaux sont toujours souhaitables, le prolongement – la pérennisation, en fait – du programme apporterait des redondances. De ce point de vue, la logique traditionnelle du programme de recherche en sciences sociales apparaît plus productive que celle de l'observatoire documentaire un temps envisagé. La direction du projet est demeurée souple – ouverte par exemple à la participation de chercheurs extérieurs au champ des sciences sociales et étrangers aux institutions initialement impliquées. On ne peut que se réjouir de constater que les acteurs de la recherche ont su créer leurs propres dynamiques de projet et s'approprier le thème général du programme pour proposer plusieurs études de cas, soit en explorant de nouveaux terrains en cours de route (Bérénice Waty, Noël Barbe et Emilie Nottoghem⁴¹, ou encore Françoise Clavairolle, passée de la Borie à la Picharlerie, ce second terrain constituant un bel exemple d'émotion étudiée *in situ* et sur le vif⁴²) (ill.9)

III. 9 : Trac d'opposition à la candidature de l'oeuvre de Vauban au patrimoine de l'humanité



Cl. Noël Barbe

- 35 soit en abordant le thème de l'émotion à partir des enquêtes inscrites dans leur propre trajectoire de recherche (Nathalie Heinich a initialement abordé des exemples en rapport

avec son travail sur l'art contemporain⁴³, puis elle a participé aux journées de 2007 et 2008 en développant certains aspects de son terrain consacré à l'Inventaire général⁴⁴).

- 36 S'agissant de la présente publication, force est de constater qu'elle ne rend compte – mais tel était bien l'idée initiale – que d'une part seulement des travaux coordonnés par l'équipe, principalement des émotions se rapportant au domaine du patrimoine architectural et monumental, celui des monuments historiques⁴⁵. À ce titre, elle répond bien à l'un des objectifs qui lui étaient assignés : offrir aux chercheurs en histoire de l'art ou de l'architecture et aux spécialistes du patrimoine un éclairage sur leurs propres pratiques à partir de travaux en sciences sociales qui prennent le champ du patrimoine pour objet⁴⁶.

LE PATRIMOINE, DOMAINE DE L'ÉMOTION

- 37 La présente publication et la livraison précédente incluent dans leur sommaire deux textes, l'un d'Isabelle Rouge-Ducos consacré à l'Arc de triomphe de l'Étoile et l'autre de Dominique Vingtain portant sur le Palais des papes d'Avignon qui sont extérieurs au déroulement du programme de recherche, mais traitent tous deux des émotions véhiculées, *via* des écrits ou des comportements collectifs, par des monuments insignes du patrimoine national. Ils rappellent ainsi cette idée essentielle, et trop souvent oubliée lorsque s'installe la routine administrative de la machine patrimoniale, qu'à l'origine de toute inscription patrimoniale, l'émotion ressentie est présente et que celle-ci accompagne par la suite expressions, représentations et actions portant sur le monument ainsi distingué. Analysée dans ces deux textes sur la longue durée, cette émotion se retrouve « en présence » du monument absent – comme dans le cas des Tuileries – et est au cœur du travail des agents en charge du patrimoine, comme l'a détaillé Nathalie Heinich dans son travail sur l'Inventaire. Toutefois, pour essentiel qu'il soit, cet aspect n'épuise pas la question de l'émotion patrimoniale : il ne fait même que l'effleurer. Pour en comprendre plus finement les mécanismes, il est utile de revenir vers les travaux issus de l'appel d'offres, pour lesquels, grâce à un long travail de terrain, ont pu être posées des questions constitutives de toute émotion patrimoniale.
- 38 Quelles sont les causes profondes d'une émotion patrimoniale ? Comment expliquer que certaines atteintes, plus que d'autres, provoquent de véritables soulèvements populaires ? S'il n'est pas de réponse univoque à cette question, le travail de Françoise Clavairolle sur la lutte contre le projet de barrage appelé à noyer la vallée des Camisards apporte quelques éléments de réponse. Tentant de démêler l'écheveau des motivations propres aux opposants, l'ethnologue en distingue quatre, dont la conjonction rend l'événement lisible et permet son décryptage. La vallée menacée apparaît en premier lieu comme l'espace d'un patrimoine historique : celui de la guerre des camisards, un lieu de mémoire (des lieux de mémoires) qui risquerait de disparaître irrémédiablement. Elle est aussi le lieu d'un patrimoine immatériel : au-delà de la lutte historiquement datée contre les dragons de Louis XIV, elle incarne l'amour de la liberté, d'indépendance d'esprit et d'insoumission propre à l'éthique protestante. Cette dimension morale et philosophique a du reste été largement mobilisée dans le cadre de la lutte, les médias assimilant volontiers les opposants au barrage aux camisards du Grand siècle, tandis que les Cévenols contemporains marchaient dans les pas de leurs ancêtres avec la même conviction et la même détermination, leur empruntant parfois même leurs méthodes de combat. Cette assimilation, sans être ouvertement revendiquée par la population, n'a pas pour autant

été rejetée, les défenseurs de la vallée en faisant toutefois un usage mesuré, désireux de ne pas placer sur le même plan une lutte religieuse et un combat avant tout politique et civique⁴⁷. La vallée est encore – et ce n'est pas moins le important – un patrimoine naturel à préserver contre les atteintes de l'industrialisation. Enfin, et sans cet élément d'explication ne pourrait être comprise la virulence de la mobilisation, le contexte économique et social des vallées cévenoles, marqué par la ruine de l'agriculture traditionnelle et le déclin de industries régionales, entre largement en ligne de compte : « Tout se passe en effet comme si à travers cette lutte se réinventait le lien social altéré par des décennies de déclin démographique et économique »⁴⁸. (ill.10)

III. 10 : Marche dans le lit du Gardon contre le barrage de la Borie – 23 juillet 1989

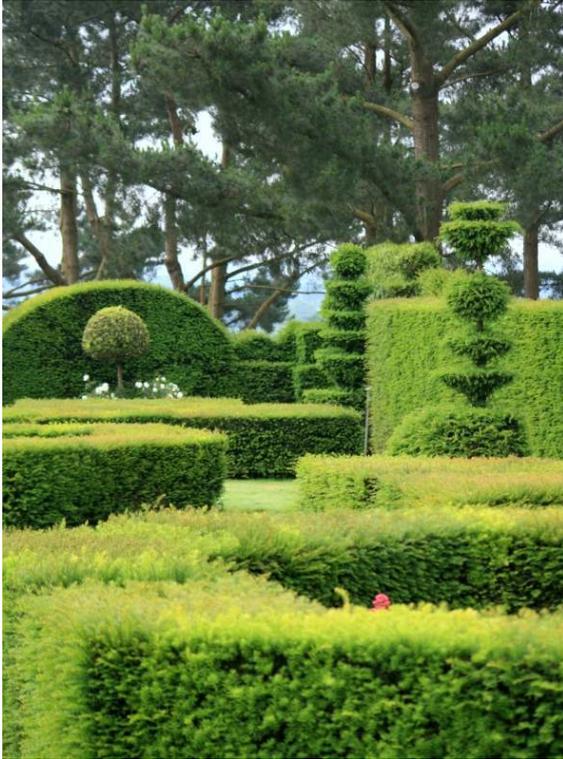


Cl. Christian Quet

- 39 S'intéressant à une émotion populaire toute différente (ici point d'adversaire étatique ou administratif, mais seulement une catastrophe naturel ressentie comme un coup du sort), Véronique Dassié s'est attachée à comprendre non seulement comment s'était organisé le soutien planétaire en faveur de la reconstitution du parc de Versailles (selon quelle temporalité et selon quelles modalités), mais aussi quelles étaient les explications structurelles, inscrites dans le longue durée de l'anthropologie historique, de pareil mouvement de sympathie pour des arbres⁴⁹. La cause la plus évidente tiendrait à la qualité particulière de « ces » arbres : le parc de Versailles faisant partie intégrante du domaine, et ce dernier constituant l'un des lieux emblématiques et mondialement célèbres de l'histoire et de l'art français. Mais c'est bien « des » arbres en général qu'il s'agit, à travers le cas exemplaire du parc versaillais. La mise en culture de l'arbre remontant à l'Antiquité, elle constitue un des marqueurs du développement des civilisations, tandis que les arbres figurent dans de nombreux mythes, s'insèrent dans de nombreux thèmes littéraires et participent de la légende de l'Histoire, comme autant de chapitres de la « dendrolatrie ». À ce titre, l'exemple versaillais peut être mis en relation avec diverses manifestations⁵⁰ – d'opposition celles-ci – à la déforestation ou à l'arrachage de plantations en milieu urbain, à Grenoble ou ailleurs. Par une étude très détaillée de la

provenance et du montant des donations, et grâce à une analyse de témoignages les accompagnant, Véronique Dassié démontre – et démonte – les mécanismes affectifs intimes présidant au choix du parrainage : logiques de proximité (le parc est celui des Versaillais en premier lieu), mais aussi de globalisation planétaire, recherche de la bonne action qui se double souvent de motivations plus proprement identitaires, avec la mise en œuvre de processus d'identification ou de filiation aux arbres détruits et recréés. (ill.11)

Ill. 11 : Le parc de Versailles



Cl. Lotharingia – Fotolia.com

- 40 La troisième recherche, conduite sous la direction de Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore, est plus complexe, dans son économie comme dans ses objectifs. Polyphonique, menée par une équipe de huit chercheurs, elle montre par son caractère interdisciplinaire (ethnologues, sociologues, historiens) l'intérêt d'une telle approche pour la compréhension d'événements qui mettent à jour des éléments historiquement constitués des mentalités collectives (voir à ce propos le chapitre rédigé par Luc Delmas « De la douleur aux lumières, une perspective historique du régionalisme lorrain). Après une ouverture épistémologique replaçant la recherche lunévilloise dans une analyse des éléments d'une sociologie des mobilisations (notamment à travers l'étude des motivations et des modes d'action d'associations impliquées dans les actions en faveur de la reconstruction du château), l'émotion est disséquée, aussi bien à travers l'étude des réactions directes soulevées par l'événement que par une série de recherches dans les corpus de lettres adressées à cette occasion ou portant sur les dons faits en vue de la reconstruction. Tout autant que l'émotion elle-même, ce sont les projets nés de l'incendie qui sont alors approchés. L'émotion suscitée par l'incendie agit comme un révélateur des valeurs patrimoniales attribuées par les habitants de Lunéville au château : ce dernier pour eux est moins le lieu d'une mémoire historique officielle, liée à la figure de Stanislas

et aux Lumières qu'un espace porteur des souvenirs intimes et familiaux, une partie de l'édifice étant étroitement associée à la vie de la commune⁵¹⁵¹. Enfin, Jean-Louis Tornatore rapproche l'émotion patrimoniale de l'« horreur économique » en s'intéressant aux parallèles établis entre l'incendie du château et la fermeture d'une usine du groupe Daewoo également située en Lorraine.

ZONES D'OMBRES

- 41 Les questions soulevées par le projet d'observatoire en ligne des émotions patrimoniales méritent qu'on fasse retour sur cette expérience inaboutie. Les difficultés techniques entrent certes en ligne de compte pour rendre compte de l'arrêt de l'initiative : comment envisager de donner une liste exhaustive des acteurs impliqués dans telle ou telle affaire ? Pareillement, comment garantir une présentation de l'ensemble des sources disponibles ? Compte-tenu du caractère sensible de certains sujets, comment mettre en place un accès « réservé aux chercheurs » distinct de celui ouvert à tous les publics ? Pour autant, aucun de ces problèmes techniques ne constitue un empêchement dirimant à la mise en œuvre de l'observatoire. En revanche, les questions scientifiques ou politiques qui les sous-tendent expliquent en partie au moins l'échec de l'entreprise. Une fois passé l'enthousiasme de la réflexion initiale, il est en effet apparu assez rapidement aux porteurs du projet que sa réalisation concrète soulevait des difficultés. Dans de nombreux cas, par exemple, un des acteurs importants de l'émotion patrimoniale se trouve être, bien malgré elle, l'administration dudit patrimoine : les Archives nationales dans le cas du fichier juif, le muséum d'histoire naturelle et le musée de l'Homme dans l'affaire de la Venus hottentote, la DRAC de la région Midi Pyrénées lors de la guerre des mirandes, ou encore le ministre de la culture en personne et son cabinet avec la polémique qui accompagne l'installation des colonnes de Buren. Comment, en de pareilles conditions, concilier la recherche d'une présentation aussi objective que possible des réactions collectives avec l'impossibilité d'accéder aux informations détenues par les représentants de l'administration culturelle (d'où l'importance quantitative, par exemple, des revues de presse dans les corpus de sources, alors que les dossiers d'archives relatifs aux mêmes sujets, pour ne rien dire des témoignages des fonctionnaires, restent largement hors de portée de l'ethnologue) ? Pis encore : comment faire exister, à partir du travail fourni par une administration culturelle (la mission du patrimoine ethnologique) et un centre de recherche historiquement lié à ce service (le LAHIC), un observatoire dont les données, en dépit des efforts consentis pour présenter de manière neutre les situations étudiées, ne pourront manquer d'apparaître bien souvent comme des charges contre l'institution de la culture⁵² ? C'est peine perdue d'avance...
- 42 Le risque de présenter « les actions uniquement du point de vue des opposants à l'État et aux pouvoirs publics », pour reprendre les termes employés par Bérénice Waty dans son rapport de mission, existe donc bien dans le projet de répertoire. Il n'est pas toujours avéré, si l'on considère l'ensemble du programme : plusieurs émotions, en effet, ne mettent pas en cause directement les administrations culturelles, notamment celles dont l'origine est liée à un accident d'origine naturelle ou humaine. Il mérite cependant d'être pris en considération au moment de faire le bilan de l'ensemble des recherches. De fait, les occasions – trop rares – au cours desquelles des représentants des institutions ont pu intervenir pour présenter des émotions *vues de l'intérieur* méritent d'être soulignées⁵³. Quant aux travaux de Nathalie Heinich, souvent mentionnés, ils s'attachent plus

précisément à décrire et à interpréter les émotions ordinaires, non événementielles, des fonctionnaires de la culture. En définitive, le devoir de réserve des fonctionnaires et l'interdiction d'accès aux archives viennent borner le projet ethnologique, le cantonnant – ce qui est déjà beaucoup – aux réactions de la société civile, les zones d'ombres restant à découvrir par l'historien, mais plus tard...

- 43 Dans les conclusions de son rapport, Bérénice Waty faisait état de la situation délicate des administrations confrontées à une émotion patrimoniale :

« Le premier problème qui revient régulièrement est le manque de réponse de la part des pouvoirs publics : les adversaires à une restauration, des défenseurs d'un classement s'adressent à une autorité officielle ; mais ces dernières sont tenues au secret, de part le statut même de leur emploi : les fonctionnaires de l'État ne peuvent parler de leurs actions. Devant le silence forcé de l'État, certains crient vite à la négligence, à l'incompétence. Lorsque une affaire éclate, l'administration ne communique pas sur le même mode que les opposants, n'a pas la même flexibilité d'actions qu'eux⁵⁴. »

- 44 Et de citer à l'appui de cette réflexion le cas du fichier juif et celui de la Vénus Hottentote. Il est heureux que, s'agissant de ces deux exemples particulièrement délicats pour l'administration, les témoignages successifs de Caroline Piketty et d'Anne Christine Taylor aient apporté, dans le cadre des journées d'études, des éclairages salutaires. Notons qu'ils sont intervenus alors que ces deux polémiques, relayées depuis par d'autres, avaient trouvé une solution et un apaisement⁵⁵. Reste qu'on ne peut que partager la conclusion de l'auteur du rapport :

« Il nous apparaît crucial de mener aujourd'hui de réelles enquêtes anthropologiques pour comprendre et rendre compte de la façon dont l'administration gère les affaires qui nous intéressent. En effet, afin de comprendre les procédures, les démarches imposées aux fonctionnaires qui doivent faire face aux doléances des opposants, il apparaît crucial d'avoir des éléments d'analyse afin d'explicitier le point de vue de l'administration⁵⁶. »

- 45 Force est de constater que cette analyse, les ethnologues impliqués dans le programme de recherche n'ont pu en règle générale la mener, soit que les archives demeurent inaccessibles, soit que les langues n'aient pu se délier devant eux, soit encore, et cela est probable dans plusieurs cas, que leur proximité institutionnelle ou conjoncturelle⁵⁷ avec l'institution culturelle n'ait spontanément entravé leur prise en compte de cet aspect de la polémique. En tout état de cause, la compréhension de l'émotion et son interprétation demeurent hémiplégiques, les mécanismes des actions de la société civile étant finement disséqués, tandis que ceux des institutions restent opaques, renvoyant à une image de l'État opaque ou transparente, insaisissable en tout cas.
- 46 Face à ces questions sans réponse, les enquêtes engagées depuis 2009 dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel sur les métiers du patrimoine (ethnologie d'un service d'archives⁵⁸, d'une bibliothèque⁵⁹) apporteront, on veut le penser, des éléments de réponse substantiels.

RÉCEPTIONS

- 47 On se gardera d'envisager ici la question de la réception de ces travaux par le public le plus large, tout comme on laissera de côté celle de leur accueil par la communauté anthropologique. On peut en revanche apporter des éléments de réponse s'agissant de la perception de ces travaux par l'institution du patrimoine et ses membres.

- 48 Les recherches conduites dans le cadre des différents programmes voués à l'approche ethnologique de telle ou telle discipline ont en général été menées avec l'appui et, parfois, le concours actif des institutions concernées. Pour s'en tenir à quelques exemples, le travail de Jean-Pierre Piniès sur la Chartreuse de Villeneuve a bénéficié du soutien de la DRAC, mais aussi de celui du CIRCA et ce en dépit de l'image critique que dresse de cette institution le panel des entretiens réalisés pour l'enquête. Le travail de l'ethnologue prend place dans la réflexion globale sur le devenir de l'institution et sur la refondation de son projet artistique et culturel. En administration centrale, une recherche telle que celle portant sur les hétéroclites des archives de l'archéologie n'aurait pu être menée par Claudie Voisenat sans le concours enthousiaste des membres de cette mission. Au cours des recherches plus récemment lancées sur le fonctionnement de l'institution archivistique, l'ethnologue a pu trouver sa place au sein des services étudiés, que ce soit en archives municipales, départementales ou ministérielles. En revanche, en dépit de son approche sensible de l'institution (dont un tableau élogieux est dressé en définitive) et du succès éditorial qui a accompagné la publication issue du rapport final, le travail de Nathalie Heinich sur l'Inventaire général a suscité des réactions variables au sein de l'institution⁶⁰.
- 49 Quant aux « émotions patrimoniales », elles n'ont pas bénéficié de la même sollicitude. La mission du patrimoine ethnologique puis la mission ethnologie de la direction de l'architecture et du patrimoine ont accompagné le programme dans ses différentes phases, et participé au financement des publications. Divers membres des autres services (archéologues, chercheurs de l'Inventaire général) ont pris part aux rencontres organisées au cours des années 2007 – 2010, mais les réactions générales de l'institution ont oscillé entre indifférence et méfiance⁶¹. La nature même des problèmes exposés ici explique en partie au moins ces réticences. Reste que, en ces circonstances, l'administration a agi en financeur, mais non à proprement parler en commanditaire, en maître d'ouvrage. Par la suite, si elle ne s'est pas approprié les résultats de ces recherches pour en faire matière à débat en son sein, elle ne les a pas non plus censurés. Ceci du moins pourrait contribuer à corriger l'image évoquée en introduction d'un laboratoire fonctionnant comme un « bureau d'études » et l'idée que ces productions pourraient relever d'une « ethnologie de gouvernement »⁶². Le grand étalement du programme dans le temps, l'hétérogénéité de ses modes de réalisation ont sans doute également nuit à une lecture claire de sa problématique et de ses enjeux, pour ne pas parler du très long – trop long – délai de publication des résultats. Pour cette dernière raison, (mais aussi et surtout pour l'intérêt, essentiel et évident selon nous, que représentent ces travaux en vue de la connaissance par nous, acteurs patrimoniaux, de tout ce qui nous échappe dans les vies des objets dont nous avons la garde), ces deux *Livraisons d'Histoire de l'architecture* et la publication à venir dans la collection des Cahiers d'ethnologie de la France sont l'occasion d'ouvrir avec l'institution un débat trop longtemps différé et trop souvent fractionné.

NOTES

❧. Ce texte, qui pourrait être qualifié de « rapport » sur le programme de recherche, a été présenté sous une forme abrégée en introduction des journées d'études « Émotions patrimoniales » tenues à Paris, au ministère de la Culture, les 18 et 19 mai 2010. Ces journées constituaient le colloque conclusif du programme. Je tiens à remercier Claudie Voisenat et Bérénice Waty pour leur relecture attentive de ce texte et pour leurs remarques. Je remercie en outre Françoise Clavairolle, Noël Barbe et Jean-Pierre Piniès pour leur aide dans le choix des illustrations de ce texte.

1. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, 2009, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (collection Ethnologie de la France, n° 31), 288 p.

2. Daniel Fabre rapproche l'émotion carcassonnaise de deux autres événements languedociens : la guerre des mirandes de Saint-Sernin de Toulouse et l'échec de la célébration du 8e centenaire de la fondation de l'université de Toulouse.

3. On pense ici, entre autres rencontres, au séminaire de Carcassonne de 1997 qui préfigura les programmes de recherches consacrés à l'ethnologie des monuments historiques.

4. Voir à ce propos le no 17 des *Livraisons d'histoire de l'architecture*.

5. Voir le site du laboratoire et la présentation des différents axes de recherche.

6. Depuis le 15 janvier 2010 les missions, moyens et personnels de la mission du patrimoine ethnologique ont été intégrés au sein du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines. Le département est en charge du patrimoine ethnologique et de la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

7. Ce volet a principalement concerné l'activité de la mission en administration centrale, à travers la définition des thèmes des appels d'offres. Le second volet a été écrit, mis en œuvre et analysé par les ethnologues du ministère de la Culture agissant en région (ethnologues régionaux, conseillers pour l'ethnologie), il consiste en une évolution d'une ethnologie des objets patrimoniaux vers une ethnologie d'expertise sur le patrimoine. Voir Jean-Louis Tornatore, « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, mars 2004, p. 149-160.

8. Des éléments de ce paragraphe ont été précédemment publiés dans la préface « Ethnologie vagabonde » de l'ouvrage dirigé par Daniel Fabre et Anna Iuso *Les Monuments sont habités*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme (collection cahiers d'ethnologie de la France, n° 24), 2010, 336 p. Version disponible en ligne : <http://terrain.revues.org/index13887.htm>.

9. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n°4.

10. Une version remaniée du rapport de recherche final de Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès sera prochainement publiée dans la collection de publications électroniques Les Carnets du LAHIC. Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, *La Cité de Carcassonne ou les temps d'un monument*, Paris, LAHIC – DPRPS – direction générale des patrimoines (collection Les carnets du LAHIC, n° 5), 2010 : <http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article837>.

11. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 2.

12. Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1994, 7 vol.

13. Daniel Fabre, « Introduction : habiter le monument », Daniel Fabre et Anna Iuso (dir.), *Les Monuments sont habités*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'Homme (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 24), 2010, 336 p. Version intégrale en ligne : <http://terrain.revues.org/index13888.html>.
14. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 3.
15. Le stage a marqué les esprits, et les joutes entre Olivier Poisson et Jean-Michel Leniaud, une décennie passée, restent encore dans la mémoire des participants.
16. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 1.
17. Daniel Fabre et Claudie Voisenat (dir.), *Domestiquer l'Histoire, ethnologie des monuments historiques*, (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 15), Paris, 2000, 224 p.
18. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n°5.
19. Voir aussi à ce propos les travaux en cours d'Ilaria d'Auria à l'université libre de Bruxelles : <http://lamc.ulb.ac.be/spip.php?article64>.
20. Voir les recherches de Jean-Pierre Piniès et les journées d'études organisées en novembre 2006 par le GARAE (Pratiques anciennes et nouveaux usages du monument, rencontres à la Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon). Une séance du Bistrot des ethnologues, à Montpellier, a en outre été consacrée à cette recherche.
21. Voir Jean-Pierre Piniès, *La Chartreuse de Villeneuve, Métamorphoses d'un monument*, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 2010, 416 p.
22. Sylvie Sagnes (dir.) *Archéologie et autochtonie*, Carcassonne, éditions du GARAE - Hésiode, à paraître en 2011. Voir <http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article4>.
23. Ce devrait être chose faite à l'automne 2011 avec la tenue à Rome, en partenariat avec l'École française de Rome d'un séminaire sur ce sujet.
24. Claudie Voisenat (dir.), *Les Imaginaires archéologiques*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 22), 2008, 274 p.
25. Les actes de ces journées ont été publiés en 2005 : *Lieux d'archive. Une nouvelle cartographie : de la maison au musée* (Philippe Artières et Annick Arnaud, dir.). Sociétés et représentations, n° 19, avril 2005, 337 p.
26. Voir Anne Both, *Ce qui est fait n'est plus à faire : ethnographie d'un centre d'archives municipales* (étude réalisée dans le cadre du programme de recherche « Les fabriques du patrimoine » pour la mission à l'ethnologie, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture), Paris, direction de l'architecture et du patrimoine, 2009, 104 ff dact.
27. Il est intéressant de signaler que le laboratoire a envisagé en 2005-2006 la mise en place, en partenariat avec la mission ethnologie de la DAPA, d'un programme de recherches consacré aux évolutions récentes des musées de sociétés et plus particulièrement aux difficultés rencontrées par ces établissements pour renouveler leur muséographie, leur discours et partant leurs publics. Pour des raisons institutionnelles, tenant à la mise en place d'un projet piloté par la DAPA mais portant sur un domaine relevant traditionnellement de l'expertise de la DMF (et plus précisément de son inspection générale), il n'a pas été alors possible de faire aboutir le projet. La nouvelle organisation des institutions patrimoniales en une seule direction générale rend a priori caduc ce conflit de légitimité.
28. Extrait du rapport d'activités 2002-2005 du laboratoire.
29. Nathalie Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*, Paris, éditions Jacqueline Chambon, 2004, 215 p.

30. Sous une forme remaniée et approfondie, ces recherches ont été publiées dans le numéro 17 des *LHA*.
31. Le thème de la résistance aux opérations de mise en patrimoine a été ultérieurement abordé par d'autres chercheurs du programme, notamment Jean-Louis Tornatore.
32. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des émotions et controverses patrimoniales*, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.
33. Bérénice Waty a également rédigé une fiche consacrée à l'affaire des mirandes de Saint-Sernin de Toulouse, dont la bibliographie se retrouve en annexe de son article publié dans la précédente livraison de *LHA*. Voir Bérénice Waty, « Saint Sernin de Toulouse : la Basilique de la discorde », *Livraisons d'Histoire et de l'Architecture*, n°17, p. 73-91. Une version remaniée de son rapport de recherche pour la mission du patrimoine ethnologique sera prochainement publiée dans les Carnets du LAHIC.
34. Détail amusant, cet édifice est lui-même objet et support de manifestations de protestation ayant trait au patrimoine naturel ou architectural. Voir infra.
35. Xavier Laurent, *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*, Paris, École nationale des chartes et comité d'histoire du ministère de la culture, 2003, 380 p. (Mémoires et documents de l'École des chartes ; 70) (Travaux et documents du comité d'histoire du ministère de la culture ; 15), préface de Jean-Michel Leniaud.
36. Caroline Piketty, *Je cherche les traces de ma mère : chronique des archives*, Paris, éditions Autrement, 2006, 118 p.
37. Comme le fit plaisamment remarquer un ethnologue présent.
38. Voir à ce propos la note inédite de Jean-Louis Tornatore sur cette question.
39. Comme cela avait été précédemment mis en évidence par Xavier Laurent lors de sa communication portant sur les émissions « chefs d'œuvre en péril » et « La France défigurée », une attention particulière mérite d'être accordée dans l'étude des émotions patrimoniales au rôle joué par les médias – en l'occurrence Internet – dans la cristallisation et la dynamique de ces manifestations collectives.
40. Tenu à Paris les 18 et 19 mai 2010, le colloque conclusif du programme a tenu ses promesses en apportant un grand nombre d'expériences hors du domaine français. Entre autres, Gabriele Dolf-Bonekämper a présenté le cas du Palais de la République de Berlin et David Berliner les réactions pour le moins contrastées des populations face aux effets de l'inscription de Luang Prabang sur la liste du patrimoine mondial (Voir à ce propos son article dans *Terrain* : « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'Unesco à Luang Prabang », *Terrain*, n° 55, septembre 2010). Anna Iuso est revenue sur la mobilisation collective qui suivit les inondations de Florence en 1966 et Pierre Centlivres a poursuivi son approche des émotions patrimoniales dans l'Afghanistan contemporain avec une intervention sur le thème des « Heurs, malheurs et résurrection du musée de Kaboul. Le ministère de la culture et les éditions de la maison des sciences de l'homme accueilleront prochainement dans la collection des cahiers d'ethnologie de la France un ouvrage collectif réunissant des contributions significatives issues des différentes phases du programme de recherche.
41. Voir à ce propos leur contribution dans les présentes *Livraisons*.
42. Voir à ce propos sa contribution dans les présentes *Livraisons*.
43. Nathalie Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*, Paris, éditions Jacqueline Chambon, 2004, 215 p.
44. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, 2009, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 288 p.
45. Le programme de recherche sur les émotions patrimoniales fera en outre l'objet d'un prochain volume à paraître dans la collection Cahiers d'ethnologie de la France. Les principaux rapports de recherches sont en cours de publication dans la collection des Carnets du LAHIC.
46. Voir à ce sujet notre avant-propos des *LHA* n° 17.

47. Dans un texte ultérieur, issu de cette recherche, Françoise Clavairolle a développé les problèmes posés à la morale protestante par ce combat pour la préservation de la vallée. Au temps de la lutte, et encore après son achèvement, certains au sein de la communauté se sont émus d'un engagement trop exclusif pour la sauvegarde du site, craignant que ces actions de défense du patrimoine ne conduisent à une « sacralisation » de l'espace ainsi protégé. Pareille intrusion dans le monde profane d'une attitude intimement liée à la vie religieuse serait incompatible avec les principes de la religion réformée. Voir : Françoise Clavairolle, « Protestantisme, patrimoine et sacralisation de l'espace cévenol ». À paraître dans les actes du colloque *Sacrée nature, paysages du sacré !* organisé par l'université d'Orléans et l'Université Paris – Sorbonne, 22 – 24 janvier 2009.

48. Françoise Clavairolle, *La Borie sauvée des eaux : ethnologie d'une émotion patrimoniale*, rapport de recherche pour la mission ethnologie (ministère de la Culture et de la communication), 2006, 246 p. p. 209. Sous une forme remaniée et augmentée, le rapport de recherche paraîtra prochainement dans la collection des Carnets du LAHIC.

49. Voir Véronique Dassié, *Une Émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête*, apport de recherche pour la mission ethnologie (ministère de la Culture et de la communication), 2006, 197 p. Voir aussi son texte publié dans le premier dossier des *LHA* consacré aux émotions patrimoniales : « Réinventer son patrimoine : Du Vent et des Larmes pour le parc du château de Versailles », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 17, premier semestre 2009, p. 27-39. Sous une forme remaniée et augmentée, le rapport de recherche paraîtra prochainement dans la collection des Carnets du LAHIC.

50. Au cours de la réhabilitation de l'immeuble des « Bons enfants » pour l'installation des services centraux du ministère de la culture, polémiques et émotions patrimoniales se succédèrent. Si l'on connaît l'opposition des descendants de l'architecte Vaudoyer à la résille métallique de Francis Soler, on se souvient moins peut-être du grand calicot déroulé par des militants écologistes sur la façade en travaux... Marianne, tronçonneuse au poing, y paraissait dans toute sa splendeur ! Il est vrai que les aménagements intérieurs devaient initialement être réalisés en bois exotiques...

51. « D'aucuns pleurent un témoin de l'histoire, les pierres et les objets meurtris, en même temps que les pertes conjointes d'une richesse culturelle et d'une ressource locale ; alors que d'autres pleurent des souvenirs partis en fumée avec leur "support". Car la particularité du château est qu'il a longtemps été partagé entre diverses fonctions : musée, siège d'administration militaire, et a abrité divers services administratifs de la ville. Pour les habitants de Lunéville, il a été une sorte de "maison publique" : on s'y mariait, on y fêtait les événements familiaux ». Jean-Louis Tornatore, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n° 55, septembre 2010, p. 106-127, p. 113.

52. Ces différents arguments ont été développés par Bérénice Waty dans une note adressée à Odile Welfel, alors chef de la mission du patrimoine ethnologique, à la suite d'un déplacement à Falaise, sur le site d'une « émotion patrimoniale » (la transformation d'un donjon médiéval) qui impliquait directement les services de l'État en région. Ainsi : « Dans l'affaire des mirandes, même si nous pointons les différentes actions positives mises en place par la DRAC lors de la polémique (expositions, informations sur les palissades, brochures), il n'en reste pas moins qu'à la lecture neutralisée de cet événement, la DRAC et la Culture souffrent d'un déficit d'image manifeste. Peut-on évoquer une « visite incognito, entre deux trains » de Jack Lang sur les pages du site officiel du ministère de la culture ? ». « Remarques suite au séjour à Falaise, questionnaire sur l'avenir du projet de base de données », note à Odile Welfel, chef de la mission du patrimoine ethnologique, 15 octobre 2002. Archives du LAHIC, non coté.

53. Ce fut le cas avec le témoignage de Caroline Piketty pour l'affaire du fichier juif et pour Anne-Christine Taylor (en tant que responsable des services de recherches du musée du quai Branly) pour la question de la restitution de la tête maori de Rouen.

54. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des émotions et controverses patrimoniales*, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.
55. On peut en outre arguer du fait que les journées d'études, rencontres scientifiques rassemblant un petit nombre de participants, favorisent une certaine liberté de ton et de propos. Voir à ce propos la publication de Bérénice Waty à paraître en 2012 dans les Carnets du LAHIC.
56. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des émotions et controverses patrimoniales*, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.
57. La question se pose notamment pour les chercheurs bénéficiant de contrats avec la direction de l'architecture et du patrimoine.
58. Voir Anne Both, *Ce qui est fait n'est plus à faire : ethnographie d'un centre d'archives municipales* (étude réalisée dans le cadre du programme de recherche « Les fabriques du patrimoine » pour la mission à l'ethnologie, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture), Paris, direction de l'architecture et du patrimoine, 2009, 104 ff dact.
59. En 2010, un partenariat entre le service du livre de la direction générale des médias et des industries culturelles et la direction générale des patrimoines a permis le lancement d'une recherche ethnologique consacrée au fonctionnement des bibliothèques départementales de prêt.
60. Positives chez les plus jeunes conservateurs, moins laudatives chez les autres...
61. Ce fut notamment le cas lorsque fut brièvement envisagée une étude sur une émotion patrimoniale d'ampleur internationale mais concernant un bien français, alors en cours de « traitement » par l'administration.
62. Pour reprendre ici l'expression critique formulée par Nicolas Rénahey et Gilles Laferté à propos d'un ouvrage issu d'un précédent programme de recherches de la mission du patrimoine ethnologique. Voir Jean-Louis Tornatore, « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », *ethnographiques.org*, n° 12, février 2007.

RÉSUMÉS

The inter-disciplinary research programme on heritage emotions was initiated by the LAHIC in 2001, with the support of the mission for the ethnological heritage at the ministry of culture. The programme came to an end in 2010, after numerous seminars, conferences and research or study reports. The aim of this article is to retrace the history of this eminently collective enterprise, directed by Daniel Fabre. As a heritage curator, we will also look at how this programme was received by the heritage institution. We will draw attention to certain shadowy areas within the programme, but not so much to find matter for definitive criticisms as to see an invitation to pursue the research undertaken.

Das Programm der interdisziplinären Forschungen über die *émotions patrimoniales* wurde 2001 durch LAHIC (Forschungslabor für Anthropologie und Geschichte der kulturellen Institutionen) initiiert. Nach etlichen Seminaren, Kolloquien, Forschungs- und Studienberichten lief es 2010 aus. Indem der Autor die Geschichte dieses kollektiven von Daniel Fabre geleiteten Projektes erläutert, empfiehlt er als Konservator der Denkmäler, die Aufnahme dieses Experimentes durch die Institution für den Denkmalschutz in Betracht zu ziehen. Es werden hier auch einige

Schattenseiten des Programms aufgeführt, weniger um dabei endgültige Kritik auszuüben als um weitere Forschungen einzufordern.

AUTEUR

CHRISTIAN HOTTIN

Le programme de recherche interdisciplinaire sur les émotions patrimoniales a été lancé en 2001 par le LAHIC, avec le soutien de la mission du patrimoine ethnologique. Il a pris fin en 2010, après de nombreux séminaires, colloques et rapports de recherches ou d'études. Tout en retraçant l'histoire de ce projet éminemment collectif dirigé par Daniel Fabre, on se propose, en tant que conservateur du patrimoine, d'en analyser la réception par l'institution du patrimoine, tout en pointant certaines zones d'ombre du programme, moins du reste pour y trouver matière à des critiques définitives que pour y voir une invitation à poursuivre la recherche.